



Stage professionnalisé en MASTER
Année 2011-2012
Cahier des charges

« Espèces végétales potentiellement envahissantes sur le site Natura 2000 « Etang de Mauguio » :
état des lieux-diagnostic et définition d'un projet de veille collective locale »
ETUDE COMPLEMENTAIRE

PROFIL ET COMPETENCES RECHERCHES

Etudiant en MASTER

Double compétence « Gestion des espaces naturels » et « SIG »

Connaissances en botanique exigées

Maîtrise du logiciel ARGIS/ARCVIEW (version d'ArcGIS® 9.1) et pratique des SGBDR (Access®)

Dispositions pour le travail de terrain

Permis de conduire exigé – véhicule personnel vivement souhaité.

STRUCTURE D'ACCUEIL

Nom ou raison sociale	Syndicat Mixte du Bassin de l'Or – SYMBO
Forme Juridique	Etablissement public administratif
Siège social & cellule technique (lieu du stage)	130 Chemin des Merles - 34400 Lunel
Activité, objet social	Animation et définition de la politique globale de l'eau et des milieux aquatiques et des actions de conservation de la biodiversité – territoire du bassin versant de l'étang de l'Or

MAITRE DE STAGE

NOM Prénom	LE POMMELET Eve
Statut	Ingénieur territorial contractuel (2007-2012)
Formation initiale	Enseignement supérieur scientifique
Fonction	Chargée de mission
Expériences antérieures en lien avec l'encadrement	Formatrice dans l'enseignement supérieur (BTSA, formation professionnalisante CNAM) ; encadrement stagiaires en MASTER 1 & 2 (2008, 2009, 2010, 2011)
Coordonnées	Cellule technique : Téléphone : 04 67 22 22 70 / 06 82 61 87 23 – secretariat@symbo.fr , elepommelet@symbo.fr

CANDIDATURE (lettre de motivation + CV)

AVANT LE 31 janvier 2012 auprès de la chargée de mission du SYMBO (coordonnées ci-dessus)
ENTRETIENS sur la période : début février 2012

CONTEXTE DU STAGE

Natura 2000

L'étang de l'Or ou étang de Mauguio est l'un des plus vastes étangs littoraux de la côte languedocienne. Il est inclus dans le site Ramsar n°17, inscrit à l'inventaire depuis 1996.

L'étang de l'Or et ses marges ont été désignés par la France sites Natura 2000 au titre des directives européennes « Habitats » (1992) et « Oiseaux » (1979).

L'objectif du réseau Natura 2000 est d'assurer le maintien et/ou la restauration de la diversité biologique par une gestion durable, associant les partenaires locaux, des sites le constituant.

Chaque État membre de l'Union européenne doit identifier et proposer sur son territoire des sites susceptibles d'intégrer le réseau Natura 2000. Pour chacun d'eux doivent être définis des objectifs de conservation et mises en place des mesures de gestion adéquates, permettant le maintien des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans un « état de conservation favorable », tout en tenant compte des « exigences économiques sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales et locales » existantes sur les sites.

Pour répondre à ces obligations, la France a décidé de se doter d'un outil de concertation et de gestion, le DOCUMENT d'OBJECTIFS (DOCOB) Natura 2000.

Établi pour chaque site désigné d'importance communautaire, au regard des habitats et des espèces qu'il abrite, le DOCOB Natura 2000 dresse un état des lieux écologique et socio-économique et fixe les orientations de gestion que les acteurs locaux auront retenues pour le maintien ou le rétablissement des habitats dans un état de conservation favorable.

Un Comité de Pilotage (COPIL), mis en place par le Préfet, au sein duquel siègent les organismes représentatifs les plus impliqués dans la gestion du site (administrations et établissements publics de l'Etat, Collectivités territoriales, organismes socioprofessionnels...) examine, amende, et valide le DOCOB.

Le DOCOB Natura 2000 pour les sites Etang de Mauguio, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat, a été validé à l'unanimité le 18 décembre 2008 et approuvé par arrêté préfectoral en date du 4 février 2009. Depuis janvier 2009, le SYMBO est l'animateur de sa mise en œuvre.

SYMBO

A l'origine composé du Département de l'Hérault et des 12 Communes riveraines de l'étang de l'Or, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO) regroupe depuis décembre 2009 le Département de l'Hérault et les EPCI ayant compétence sur le territoire du bassin versant de l'étang de l'Or : Montpellier Agglo, Communauté de communes Grand Pic Saint-Loup, Communauté de communes Pays de l'Or, Communauté de communes Pays de Lunel. Il a en charge la définition, l'animation, la coordination et l'évaluation de la politique globale de l'eau et des milieux aquatiques, à l'échelle du bassin versant de l'étang de l'Or, et des actions de conservation de la biodiversité, à l'échelle de la zone humide de l'étang de l'Or (Voir son site Internet pour plus d'infos : <http://www.etang-de-l-or.com>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB des sites Natura 2000 « Etang de Mauguio », il collabore avec les acteurs locaux et les services de l'Etat concernés par la mise en place du réseau Natura 2000 réunis notamment au sein du COPIL Natura 2000.

S U J E T D U S T A G E

Titre « *Espèces végétales potentiellement envahissantes sur le site Natura 2000 « Etang de Mauguio » : état des lieux-diagnostic et définition d'un projet de veille collective locale* » - **ETUDE COMPLEMENTAIRE**

Objectifs et résultats attendus Une des causes majeures d'érosion de la biodiversité est l'introduction d'espèces animales ou végétales exotiques sur notre territoire. Parfois silencieuse, leur implantation peut cependant avoir de graves conséquences sur notre patrimoine naturel en portant préjudice aux espèces locales, et parfois même aux activités humaines.

Dans ce contexte, le Sympo a entamé en 2011 un inventaire exhaustif des espèces végétales potentiellement envahissantes sur le site Natura 2000 « Etang de Mauguio ».

Près de 3 000 hectares ont été prospectés, principalement sur les communes de la Grande-Motte, Pérols, Mauguio-Carnon et Candillargues, permettant de confirmer la présence de 36 espèces végétales exotiques. Parmi elles, certaines sont largement réparties sur le site (canne de Provence, olivier de Bohême, Yucca), d'autres ont été détectées pour la première fois (renouée du Turkestan, muguet des Pampa, passiflore bleue...). Nombre d'entre elles sont classées sur la liste noire (espèces capables de proliférer rapidement et jugées potentiellement dangereuses pour la santé animale, végétale ou celle de l'environnement) du Conservatoire Botanique National.

L'ensemble des données acquises a été regroupé dans une base de données constituant d'ores et déjà un outil efficace de gestion et de sensibilisation (liste et cartographie d'espèces par commune, par secteur). Néanmoins, une partie importante du site (communes de Lansargues, St-Nazaire-de-Pézan, plaine de Marsillargues) reste à parcourir afin de finaliser cette étude, de restituer aux acteurs locaux les principaux résultats et mettre en place avec eux une veille collective et des actions de lutte.

L'objectif du stage est, à l'échelle du site Natura 2000 et de ses abords proches, de **poursuivre l'inventaire-diagnostic débuté en 2011 et développer les moyens d'actions à mettre en œuvre, en termes d'actions de lutte et/ou de sensibilisation de la population.** Ce travail contribuera à la mise en œuvre d'une action inscrite au Document d'objectifs Natura 2000 des sites « Etang de Mauguio » :

- Action ETU04 « Réaliser un inventaire des espèces introduites et envahissantes et évaluer les risques liés à leur présence »

De façon concrète, il s'agira de :

- assurer les prospections de terrain ;
- poursuivre les partenariats engagés (Conservatoire de Botanique, Conservatoire des Espaces Naturels, autres gestionnaires d'espaces naturels...) ;
- définir de façon plus précise les actions à entreprendre ;
- assurer auprès des partenaires la validation de l'analyse de risque et des priorités retenues, la pertinence des actions envisagées et de leurs modalités de mise en œuvre ;
- créer sur la base des données acquises des outils de sensibilisation et de veille à destination des acteurs locaux.

Calendrier prévisionnel

- Mars : travail bibliographique, réflexion sur la méthodologie de travail à mettre en place et sur le protocole d'inventaire, réunions préalables avec les experts et acteurs locaux (précision des objectifs, présentation et validation de la méthodologie de travail) ;
- Avril-mai-juin : synthèse des données existantes et prospections terrain complémentaires ; travail de restitution de l'état des lieux et diagnostic (cartographie, synthèse des espèces inventoriées et des risques liés à leur présence) ;
- mai-juin-juillet : en parallèle, sensibilisation et implication des acteurs locaux par la conduite de rencontres sur site, d'opérations de communication lors d'événements locaux (fêtes votives), réflexion sur la mise en place d'une veille collective (création d'un comité de vigilance ou de partenariats, etc.)
- Août : finalisation des rendus (rapport d'étude destiné aux partenaires, rapport de stage)
- Septembre : ½ journée pour une réunion de restitution de l'étude.

CONNAISSANCES ET COMPETENCES ATTENDUES EN FIN DE STAGE

Connaissances	<ul style="list-style-type: none">- Territoire, problématiques et acteurs locaux (élus, usagers, socioprofessionnels, gestionnaires, partenaires institutionnels) ;- Politiques européennes (DCE, directives « Habitats » et « Oiseaux ») et leur mise en œuvre locale ;- Maîtrise d'outils d'aide à la concertation et à la décision (SIG) ;- Fonctionnement d'une collectivité territoriale.
Compétences	<ul style="list-style-type: none">- Montage de projet en concertation avec des acteurs locaux ;- Aisance relationnelle avec différentes catégories d'acteurs (élus, partenaires institutionnels, usagers) et capacité de concertation (animation de réunions)- Force de proposition (construction et partage d'outils de sensibilisation et de veille)- Capacités rédactionnelles (supports de réunions, le cas échéant rapports au Comité syndical...)- Capacités d'investigation sur le terrain
Expérience à valoriser	Conduite de projet au sein d'une collectivité territoriale en charge d'animer les politiques de l'eau et de la conservation de la biodiversité à l'échelle locale

CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu du stage	Cellule technique - LUNEL
Durée et période du stage	6 mois – de mars à août 2012
Charge de travail	Temps plein – 35 heures / semaine – RTT (1/2 journée/semaine ou 1 journée / 15 jours)
Gratification	30 % SMIC
Indemnisations	Remboursement des frais de mission (repas en extérieur – déplacements liés à la mission)
Autonomie de déplacement	Véhicule personnel vivement souhaité mais possibilité d'utiliser les véhicules de service.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES ACTIVITES DU SYMBO

www.etang-de-l-or.com